



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 28799

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des rapatriés d'Algérie dont le dossier de réinstallation n'a pas encore été réglé à ce jour. Mme le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale avait annoncé, lors de la présentation du budget 1999, la mise en place par décret d'un nouveau dispositif d'aide aux rapatriés réinstallés qui prévoyait notamment la création d'une commission nationale chargée d'étudier et de régler les derniers dossiers. Or, il semblerait qu'à ce jour aucune mesure tangible n'ait été prise malgré les promesses. Aussi, il lui fait part de l'inquiétude des associations de rapatriés qui souhaitent vivement que les derniers dossiers puissent enfin être traités, et ce le plus humainement possible. Il lui demande donc quelle réponse elle entend apporter à leurs justes revendications.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28799

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1999, page 2295